

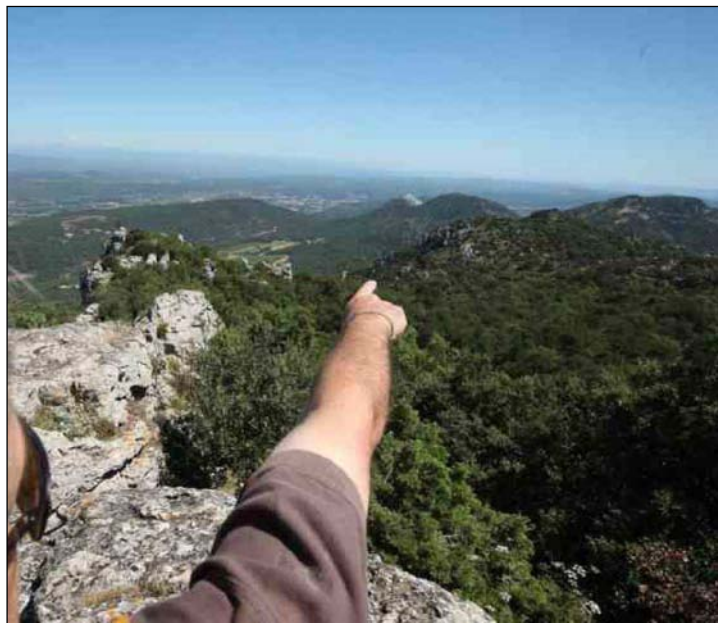
Un front écologiste contre le projet de l'Escarelle

Le collectif Nature Sainte-Baume monte au créneau pour s'opposer au programme agrotouristique de La Celle. Le constat est simple : « On ne peut pas utiliser tout l'espace pour les activités humaines »

Il se contente de peu. Lorsqu'il ne travaille pas dans sa ferme maraîchère de La Roquebrusanne, Pierre Venel s'adonne à l'observation des oiseaux dans la montagne de La Loube. Immortaliser un couple de faucons pèlerins, qui niche non loin du domaine de l'Escarelle à La Celle, vient ainsi récompenser des heures d'attente. Impossible, dès lors, d'imaginer un circuit automobile et son complexe hôtelier de luxe en lieu et place de cet espace naturel. C'est pourtant le projet dans les cartons pour la reconversion du domaine, à la vente. Piste pour voitures anciennes, hôtels de luxe, terrain de golf, de polo, canal et lac artificiels, bar à champagne au sommet du massif (lire par ailleurs). « Une hérésie » pour l'agriculteur, qui juge que le patrimoine naturel n'a pas à être sacrifié sur l'autel du développement économique.

Un moratoire en attendant le PNR

Au-delà de ce complexe bien particulier, c'est la multiplication des projets industriels sur le territoire qui fait craindre le pire aux



Le projet « Agritourisme et passion » hypothéquerait la réalisation du parc naturel régional de la Sainte-Baume, estiment les associations. (Photo Frank Muller)

associations environnementales. « Parcs photovoltaïques, urbanisation à marche forcée, zones d'activité économique... le versant nord du massif de la Sainte-Baume, jusqu'alors bien préservé, risque de subir une atteinte irréversible. » À

l'instar de son versant sud, déjà largement intégré à la périphérie des grandes agglomérations littorales. Pour le maraîcher, La Loube ne doit pas subir le même sort. « La faible fréquentation touristique et le peu d'activités humaines ont

permis d'y conserver un écosystème équilibré ». Les nuisances sonores et visuelles d'un circuit automobile ou l'impact sur la ressource en eau d'un projet consommateur comme celui d'« Agritourisme et passion » mettrait, selon lui, en

péril ce patrimoine naturel. Ainsi, le collectif Nature Sainte-Baume qu'il représente et qui fédère cinq associations⁽¹⁾ de protection de l'environnement plaide pour la mise en place d'un moratoire interdisant de tels programmes durant l'élaboration de la charte du parc naturel régional. Un courrier en ce sens a été remis à Michel Gros, président du syndicat mixte de préfiguration du PNR. Mais les dimensions internes à la structure ne laissent guère présager d'une prise de position commune.

Une hypothèque sur la nature

Quand bien même, « les partisans du projet passeraient outre, au nom de l'emploi. L'État en tête... », se désole Pascal Rainette, président d'Objectif PNR. Pour lui, le projet agrotouristique hypothèque purement et simplement la réalisation du parc naturel régional. « En artificialisant la Sainte-Baume, on se tire une balle dans le pied. Pour deux cent cinquante emplois, on risque d'en détruire autant, voire plus. » Et de citer l'exemple du parc du Verdon, dont le classement a

permis une certaine renaissance économique du haut Var.

Mobilisation publique

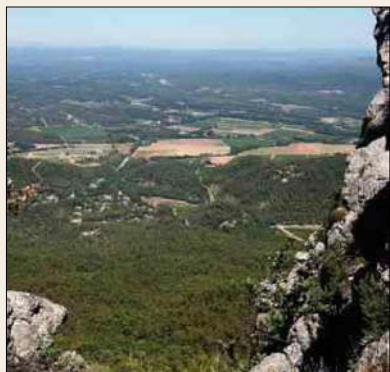
En attendant, les associations environnementales ne désarment pas et envisagent des actions citoyennes pour faire entendre leurs voix. Des élus y sont clairement opposés, de nombreux citoyens s'insurgent... « Il faut organiser le rassemblement le plus large possible, au-delà des associations environnementales », estime Pierre Venel. Documents de synthèse à destination du public, réunions d'information et manifestations s'il le faut, tous les moyens sont bons pour insuffler un vent de contestation. Avec un mot d'ordre simple. « On ne peut pas tout utiliser pour les activités humaines. » Et surtout, estime Pascal Rainette, de ne pas laisser libre court à cette « spéculation écologique, emmenée par ceux qui n'aiment la nature qu'une fois convertie en euros... »

ÉTIENNE CHARLES
echarles@varmatin.com

1. Conservatoire d'espaces naturels Paca, LPO Paca, Objectif PNR Découverte Sainte-Baume, Écomusée Sainte-Baume,

« Agritourisme et passion » grand luxe à La Celle

À vendre, domaine viticole de 1 100 ha, dont 105 de vignes, au cœur de la Provence verte... L'annonce ne passe pas inaperçue. Et suscite la convoitise des investisseurs. Notamment ceux désireux d'implanter un complexe touristique de grand standing avec des équipements pour le moins inouïs. Outre les deux hôtels (5 et 3 étoiles), on trouve un terrain de polo, un golf de neuf trous, un circuit routier de dix kilomètres pour voitures anciennes ou un funiculaire pour atteindre un bar à champagne à 600 m d'altitude (ce dernier ne figurerait plus dans le projet).



Depuis La Loube, vue imprenable sur l'Escarelle. (Photo F. M.)

Des espèces à protéger

La montagne de la Loube, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, présente un intérêt majeur puisqu'au moins neuf espèces animales d'intérêt patrimonial sont recensées à l'inventaire national du patrimoine naturel.

Le site abrite notamment des espèces protégées de rapaces, dont au moins un couple nicheur de faucon pèlerin, d'aigle royal, de circaète Jean-le-blanc, d'Autour des palombes et de Grand-duc d'Europe. Un petit mammifère carnivore, la Genette, et un amphibien, le Péloïdote ponctué, y sont également présents.

« Des atteintes à leur habitat ou aux corridors naturels font planer le risque d'une migration, voire d'une disparition de ces espèces », craignent les spécialistes.



L'aigle royal, immortalisé dans La Loube. (Photo DR. J.-C. Tempier)